

Organisation	Nom	Présence
La Rédemption	Isabelle Dupont, mairesse	X
Saint-Cléophas	Jean-Paul Bélanger, maire	
Saint-Cléophas	Bruno Gauvin, conseiller	
Sainte-Irène	Alain Gauthier, maire	X
Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	Réginald Duguay, maire	
MRC de La Matapédia	Chantale Lavoie, préfète	X
MRC de La Matapédia	Mario Lavoie, directeur général	X
MRC de La Mitis	Michel Côté, préfet	
MRC de La Mitis	Marcel Moreau, directeur général	X
Propriétaires privés	Jacques Dupéré, propriétaire privé	X
Groupes d'utilisateurs du territoire	André Blouin, président du Club de VTT de la Matapédia	X
Organismes de développement économique	Sébastien Jean, directeur général du CLD de La Matapédia	X
Organismes de protection de l'environnement	René Pelletier, président de l'Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche	X
Saint-Laurent Énergies	Alex Couture, directeur de projets	X
Saint-Laurent Énergies	Steeve Rousseau, directeur de projets — construction	X
Saint-Laurent Énergies	Stéphanie Pouliot, agente de liaison	X
Saint-Laurent Énergies	Nathalie Dupont, agente de liaison	X
Bureau de la députée de Matapédia	Isabelle Paquin, attachée politique	X
PESCA Environnement	Maryse Tremblay, animatrice	X

Point à l'ordre du jour	Résumé de la discussion Recommandation du comité
1. Ouverture de la séance	<p>Mot de bienvenue et présentation de l'ordre du jour.</p> <p>Accueil de M. Jacques Dupéré à titre de futur représentant des propriétaires privés.</p> <p>Accueil de Mme Isabelle Paquin, attachée politique de la députée de Matapédia, Danielle Doyer, comme observatrice de la rencontre.</p>
2. Lecture et adoption du compte rendu de la séance de travail du 28 juillet 2010	<p>Les membres du comité de liaison présents à la séance de travail du 28 juillet 2010 prennent connaissance du compte rendu et l'approuvent sans modification.</p>
3. Suivi sur le représentant des propriétaires privés	<p>Jacques Dupéré, propriétaire privé, souhaite représenter les propriétaires à la présente séance de travail du comité de liaison. Son statut devrait être validé lors d'une rencontre des propriétaires privés qui se déroulera le 12 octobre 2010.</p>
4. Résumé des récentes activités terrain et étapes de réalisation du projet à venir	<p><i>(Les points 4 et 6 de l'ordre du jour ont été traités simultanément pendant la séance de travail.)</i></p> <p>Alex Couture et Steeve Rousseau indiquent que Saint-Laurent Énergies procède à la finalisation de la configuration du parc. Tous les sites d'éoliennes ont fait l'objet d'une validation terrain. Dans la mesure du possible, lorsque les aspects techniques le permettent, SLE favorise l'utilisation de chemins existants et</p>

Point à l'ordre du jour**Résumé de la discussion****Recommandation du comité**

limite la construction de nouveaux chemins.

Les études géotechniques devraient être complétées d'ici la fin de 2010. Les travaux d'arpentage se poursuivent.

Parmi les prochaines étapes, un inventaire des cours d'eau est prévu. Les travaux d'arpentage se poursuivent et sont réalisés la plupart du temps à l'aide de GPS haute précision, et la technique de triangulation est parfois utilisée lorsque la forêt est dense.

Les demandes de permis de construction pour les éoliennes devraient se faire à l'hiver ou au printemps 2011. Les distances minimales exigées par le RCI seront validées par les travaux d'arpentage en cours. La présence de camps est également documentée par Saint-Laurent Énergies de façon à déposer des demandes de permis complètes et d'éviter les délais.

5. Entrepreneur déboisement

Alex Couture et Steeve Rousseau expliquent le déroulement du processus d'appel d'offres qui a eu lieu afin de choisir l'entrepreneur en déboisement (lot terres publiques).

- Pré-qualification d'entrepreneurs ayant la capacité d'exécuter les travaux à partir du bottin des entreprises qu'ont fourni les CLD de La Matapédia et de La Mitis à Saint-Laurent Énergies.
- Rencontre en août avec 7 soumissionnaires potentiels et RES, le donneur d'ordres.
- 3 entreprises ont déposé des soumissions : deux originaires de la Matapédia et une située à Baie-des-Sables (listée dans le bottin des entreprises du CLD de La Mitis)
- Après ouverture des plis, les 3 soumissionnaires ont dû répondre aux mêmes questions pour clarifier les prix indiqués.
- L'entrepreneur de Baie-des-Sables, Ferme Pelletier, s'est avéré le plus bas soumissionnaire conforme et a été retenu par RES. Des écarts importants entre le 1^{er} soumissionnaire et les 2^e et 3^e soumissionnaires rendent ces deux dernières entreprises non-concurrentielles pour cet appel d'offres.
- Saint-Laurent Énergies travaille avec Ferme Pelletier pour que ses fournisseurs soient des entreprises de la Matapédia et de la Mitis.
- Le processus d'appel d'offres était transparent et honnête. Saint-Laurent Énergies respecte ses engagements stipulés dans les conventions signées avec les MRC et les municipalités.

Plusieurs membres du comité de liaison sont en désaccord avec le choix de l'entrepreneur en déboisement et présentent leurs arguments à Saint-Laurent Énergies.

- L'entreprise de Baie-des-Sables s'est retrouvée dans le bottin des entreprises de La Mitis par erreur.
- Le processus d'appel d'offres de RES respecte les attentes du milieu, mais le résultat ne reflète pas les engagements de Saint-Laurent Énergies.
- Au-delà des considérations économiques, l'aspect social

Point à l'ordre du jour	Résumé de la discussion Recommandation du comité
	<p>devrait être pris en compte dans la décision.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Saint-Laurent Énergies aurait dû signifier à Ferme Pelletier, dans le processus d'appel d'offres, qu'elle s'était retrouvée par erreur dans le bottin des entreprises. • Les intervenants considèrent que la rentabilité d'un projet de 700 millions de dollars ne se joue pas sur ce contrat de déboisement. • Les intervenants n'acceptent pas que la tête de l'entreprise choisie ne soit pas matapédiennne, bien que des sous-traitants de la Matapédia participeront aux travaux. • Jacques Dupéré indique qu'il va demander aux propriétaires privés s'ils veulent poursuivre ou non le projet. • Suggestion de refaire un appel d'offres, en séparant les lots. • Suggestion que les 1^{er} et 2^e soumissionnaires s'entendent pour trouver un compromis acceptable. <p>Steve Rousseau indique que même le plus bas soumissionnaire demandait un prix supérieur au budget prévu pour les travaux de déboisement. Il ajoute que si Ferme Pelletier n'avait pas soumissionné, l'appel d'offres réservé aux entreprises régionales aurait été annulé et un nouvel appel d'offres ouvert dans toute la province aurait été lancé. Alex Couture ajoute qu'à compétences égales et à prix concurrentiel, les entreprises des MRC de La Mitis et de La Matapédia sont favorisées.</p> <p>La suggestion de recherche d'un compromis entre les 1^{er} et 2^e soumissionnaires sera analysée par Saint-Laurent Énergies, RES et les soumissionnaires impliqués, le tout sans engagement spécifique de la part de SLE. Des démarches en ce sens seront entreprises et un retour sera fait auprès des MRC et du bureau de la députée au plus tard le vendredi 1^{er} octobre.</p>
6. Étapes de réalisation du projet à venir	Voir point 4.
7. Questions diverses	
a. Comptes de dépenses	Maryse Tremblay s'assure que tous les membres ayant rempli leurs comptes de dépenses ont reçu leurs paiements et remet les formulaires à remplir pour la présente séance de travail.
b. Communications entre le milieu et Saint-Laurent Énergies et déroulement de la séance de travail	<p>Chantale Lavoie remercie Saint-Laurent Énergies pour avoir répondu aux appels du milieu lorsque l'entrepreneur en déboisement choisi a été connu. Malgré des discussions fermes, elle a apprécié pouvoir obtenir des réponses d'Alex Couture et Stéphane Boyer.</p> <p>Maryse Tremblay félicite les membres du comité de liaison pour avoir participé à cette séance dans le respect des autres et en maintenant un climat de travail favorable aux discussions malgré les positions divergentes des parties au départ.</p>
8. Clôture de la séance	La prochaine séance de travail se tiendra le mercredi 13 octobre à 13 h 30, au bureau de Saint-Laurent Énergies à Saint-Cléophas.